

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Education-nationale-vers-un-nouveau-metier-d-educateur-specialise>



école & société

Éducation nationale : vers un nouveau métier d'éducateur spécialisé ??

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mercredi 19 juin 2024

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Lors du dernier Comité interministériel du handicap (CIH) du 16 mai 2024, des annonces ont été faites sur un plan métier très nébuleux pour les AESH. Dans le même temps, la mise en place des pôles d'appui à la scolarité (PAS) prévoit l'arrivée d'éducateurs spécialisés. Les deux informations commencent à se rejoindre !

Dans les PAS : un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé

La préfiguration des PAS débutera dans 4 départements à la rentrée 2024 (Aisne, Côte-d'Or, Eure et Loire, Var). Le cahier des charges obtenu par la commission éducation scolarité du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) présente les PAS comme étant dotés d'un binôme enseignant spécialisé-éducateur spécialisé, donc un binôme Éducation nationale-ministère de la Santé.

Vers un *plan métier AESH*

Le CIH annonce un *plan d'action métier sur les parcours professionnels des AESH*. L'idée est de valoriser les acquis de l'expérience (VAE) des AESH pour aller vers le métier d'éducateur spécialisé à l'Éducation nationale. Depuis cette annonce, le SE-Unsa se demande ce qu'est ce métier : un nouveau métier à l'Éducation nationale avec la création d'un nouveau corps ou un métier classique d'éducateur spécialisé dépendant du ministère de la Santé ? Aujourd'hui, le SE-Unsa sait que le ministère réfléchit à l'opportunité de créer ce métier, comme un nouveau corps à l'Éducation nationale.

Pour le moment rien n'est acté, rien n'est décidé, il s'agit simplement d'une piste de réflexion.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa reste extrêmement prudent face à cette information très surprenante et qui, dans le contexte politique actuel, pourrait rapidement être abandonnée. Cette possibilité pose beaucoup de questions sur la faisabilité d'accéder à ce métier *via* une VAE et sur l'opportunité d'avoir un nouveau corps à l'Éducation nationale, au-delà de la nécessité d'avoir cette ressource professionnelle auprès des enseignants au quotidien dans les écoles et les établissements.